

Une banale affaire d'espionnage
Tout commence à l'origine comme une banale affaire d'espionnage : le service des renseignements français intercepte un document (le fameux « bordereau ») prouvant qu'un officier français trahit son pays au bénéfice de l'Allemagne. Une enquête est tout de suite ouverte et les soupçons se portent immédiatement sur un officier juif, qui effectue un stage à l'état-major, le capitaine Dreyfus. Des experts en graphologie sont alors nommés. Malgré leurs conclusions contradictoires, Alfred Dreyfus est arrêté, à la suite d'un très rapide interrogatoire mené par le commandant du Paty de Clam, chargé de l'enquête. Le 19 décembre 1894, le procès s'ouvre à huis clos devant le conseil de guerre qui prononce la culpabilité de l'accusé quatre jours plus tard, au vu d'un « dossier secret », que l'avocat de Dreyfus, maître Demange, n'a jamais pu consulter. Dreyfus est donc condamné à la déportation à vie. Mais il doit subir auparavant le déshonneur suprême, la dégradation en public. Celle-ci a lieu le 5 janvier 1895, dans la grande cour de l'École militaire. La « une » du *Petit Journal* le montre au garde-à-vous, impassible face à l'adjudant de la Garde républicaine qui brise son sabre sur son genou après lui avoir arraché ses galons, les bandes rouges de son pantalon, ainsi que tous les insignes du grade, qui gisent à terre. « Le magnifique adjudant tiraille, dépiaute, endeuille le traître », écrit Maurice Barrès. Il est ensuite conduit au dépôt avant son départ pour l'île du Diable, en Guyane.



« Dégradation d'Alfred Dreyfus », *Le Petit Journal*, 13 janvier 1895
BNF, Estampes, Qb1



Les premiers doutes
En 1895, personne ou presque ne doute de la culpabilité du capitaine. Seuls, sa femme Lucie et son frère Mathieu sont persuadés de son innocence. Ils tentent, en vain, de convaincre des personnalités politiques ou littéraires. Le journaliste Bernard Lazare est un des rares à s'intéresser à l'abondante documentation réunie par le frère du capitaine. Il faut attendre mars 1896 pour que le nouveau chef du service des renseignements français, le commandant Picquart, sur le point d'être promu lieutenant-colonel, entre en possession d'un document (un pneumatique, appelé le « petit bleu »), prouvant que le véritable auteur du bordereau n'est pas Dreyfus, mais un autre officier français, criblé de dettes, le commandant Esterhazy. Picquart tente de convaincre ses supérieurs, en vain. Devenu gênant, il est

envoyé en mission sur les frontières de l'Est, puis en Tunisie. Le public apprend également que Dreyfus a été condamné sur un « dossier secret » non communiqué à la défense, ce qui est illégal. L'armée, ne voulant pas reconnaître qu'elle a fait une erreur judiciaire, ou pour protéger certains de ses membres, décide donc de trouver d'autres « preuves » de la culpabilité de Dreyfus et, au besoin, de les inventer. C'est ce que fait le commandant Henry, membre du service de renseignements, qui fabrique un « faux » désignant nommément Dreyfus comme traître. (Son inauthenticité sera découverte en août 1898 et Henry, démasqué, se tranchera la gorge en prison.)